

Eurl AUTO-ECOLE DE FRANCE STANISLAS

24 rue des Suisses – 06400 CANNES - N° Agrément E15 006 00 180

Tél : 04.93.680.600 et 06.12.03.52.18 – autoecolestanislas@sfr.fr

Offre sans code BVA

Tarifs au 01/09/2025 valables 4 mois, détails sur demande à l'intérieur de l'établissement

	<u>B</u>	<u>AAC/CS</u>
1 évaluation de départ	65€	65€
(Obligatoire avant toute signature de contrat)		
Frais de dossier/ assurance annulation :	50€	50€
Fournitures pédagogiques/ informatiques :	50€	50€
(Dossier informatique, Livret d'apprentissage et autocollant A ou/et AAC)		
Du lundi au vendredi : de 12h00 à 14h00 et de 16h00 à 19h00	165€ à l'inscription	
Samedi (sauf juillet et août) : de 10h à 12h		
3 leçons sur simulateur (soit 39€ la leçon)	117€	117€
10 leçons de conduite (Soit 59€ par leçon)	590€	590€
Sous-Total conduite B	872€	
Rendez-vous préalable (pour conduite accompagnée ou supervisée)		118€
Sous-total conduite accompagnée ou supervisée		990€
Rendez-vous pédagogique 1 (après 1000kms= 1h pratique +2h théorie pour AAC)		101€
Rendez-vous pédagogique 2 (après 3000kms= 1h pratique +2h théorie pour AAC)		101€
Vérifications du véhicule (obligatoire avant chaque passage d'examen de conduite)	43€	43€
Livret des vérifications	35€	35€
Examen de conduite	59€	59€
	accompagnement à l'examen	
Total conduite B	1009€	1329€

Régularisation Boite mécanique (7 h dont 2h sur simulateur) → 390€

La réédition du permis est offerte aux anciens élèves de l'auto-école (+20€ pour les élèves extérieurs)

Pièces à fournir : (en fichier Pdf/Jpeg ou originales des pièces suivantes) :

- Pièce d'identité de l'élève (carte d'identité recto-verso, passeport, carte de séjour etc...)
- Pièce d'identité du père ou de la mère (Livret de famille si le nom de la mère est différent de celui du mineur)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF, Téléphone, Box, avis d'imposition, taxe d'habitation...les échéanciers ne sont pas acceptés)
- Attestation d'hébergement (de la personne indiquée sur le justificatif de domicile)
- A 17 ans certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou de l'attestation individuelle d'exemption
- Photo d'identité aux normes ANTS (E.photo ou photo dématérialisée)
- ASSR Niveau 2 ou ASR (**Nés à partir du 1er janvier 1988**)
- 1 enveloppe format A4, 2 timbres

(restitution du dossier gratuitement si toutes les prestations fournies sont réglées)